

Ce gouvernement présente ses mesures d'austérité comme « inévitables et nécessaires pour garantir l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants ». Bien entendu, nous sommes également favorables à un avenir durable pour toutes et tous, mais nous ne comprenons pas pourquoi le gouvernement ne cherche pas l'argent là où il se trouve réellement. Et ce n'est clairement pas dans le portefeuille des travailleurs. Ce n'est pas dans le secteur public. Ce n'est pas chez les personnes qui ont la malchance de tomber malades ou de perdre leur emploi...

DES ALTERNATIVES EXISTENT

INVESTIR DANS DES SERVICES PUBLICS SOLIDES

Investir dans les services publics, c'est investir dans la prospérité. Les services publics constituent une base économique stable, favorisent le progrès social et permettent d'enlever les défis auxquels notre société est confrontée. Les services publics garantissent à chacune et chacun l'accès à des droits fondamentaux tels que la mobilité, le logement, l'enseignement, la sécurité, et tellement d'autres. Il faut mettre fin aux économies linéaires au niveau des services publics et des agents de l'État. Préservons l'engagement du personnel par une réelle valorisation et reconnaissance, afin de maintenir leurs connaissances et leur expertise. Des investissements dans les services publics peuvent générer des millions d'euros. Des investissements dans la prévention contribuent à maintenir un système de soins soutenable. Des investissements dans la garde d'enfants permettent aux parents de poursuivre leur carrière professionnelle. Et ce ne sont là que quelques exemples. Saviez-vous que chaque euro investi dans un inspecteur social en rapporte 2,8 et que ce montant atteint 3,6 euros pour un inspecteur de l'Inspection spéciale des impôts? Dès lors, qu'attend encore ce gouvernement pour investir davantage dans les services publics?

MEILLEURE LUTTE CONTRE LA FRAUDE FISCALE ET EXPERTISE DANS LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

La fraude et les abus privent notre pays de recettes considérables. En ramenant l'écart de TVA (recettes perdues en raison de la fraude à la TVA) à la moyenne européenne, nous pourrions déjà récupérer 1,6 milliard d'euros. Pour atteindre cet objectif, l'Autorité devra toutefois investir dans des effectifs suffisants. Par ailleurs, une réduction du recours à la consultation externe et le développement de l'expertise au sein même des administrations pourraient générer 200 millions d'euros supplémentaires.

STOP AUX SUBVENTIONS INUTILES ET PROJETS DE PRESTIGE

Paradoxalement, ce gouvernement accorde volontiers des subventions aux entreprises, mais pas à la société. Ainsi, les entreprises bénéficient d'une réduction des cotisations sociales lors des premières embauches, alors que cette mesure supplémentaire ne génère pratiquement aucun emploi supplémentaire. Sa suppression pourrait rapporter 620 millions d'euros. La déduction fiscale pour les revenus de l'innovation constitue un autre cadeau accordé aux employeurs : une mesure coûteuse qui n'incite pas les entreprises à investir davantage, puisqu'elles bénéficient d'un avantage pour des innovations déjà réalisées. La suppression de cette mesure générerait pas moins d'un milliard d'euros qui pourraient être investis dans le renforcement du secteur public. Veillons également à des investissements publics équilibrés, plutôt qu'à consacrer des millions d'euros à des projets de prestige. Investissons dans les personnes plutôt qu'uniquement dans le matériel, afin de pouvoir renforcer également des secteurs tels que l'enseignement, les transports publics, les soins de santé et les services numériques.



DES SOLUTIONS DURABLES PLUTÔT QUE DES EXPÉDIENTS À COURT TERME

Les cotisations réduites pour les flexi-jobs et les jobs étudiants sont un cadeau empoisonné. Ils donnent l'impression qu'on gagne davantage aujourd'hui, mais en réalité, ils constituent surtout un cadeau pour l'employeur. Les cotisations sociales applicables aux flexi-jobs rapporteraient 380 millions d'euros, et celles applicables aux jobs étudiants 750 millions d'euros. Le secteur public n'a d'ailleurs rien à gagner avec les flexi-jobs : nous risquons de perdre en sécurité et nous avons surtout besoin d'effectifs stables pour assurer la continuité et la qualité des services publics essentiels. Des conditions de travail attractives sont bien plus motivantes que le recours aux flexi-jobs.

DU TRAVAIL FAISABLE !

Ce gouvernement oblige tout le monde à travailler plus longtemps, mais ne s'efforce pas de créer les conditions permettant de soutenir cet allongement de carrière. Pourtant, le Conseil socio-économique de Flandre (SERV) rappelle depuis des années que des emplois de qualité sont indispensables pour maintenir durablement les travailleurs en activité et pour rendre soutenable la prolongation des carrières. Assurez la formation et le développement des compétences afin de garantir l'adaptabilité et l'employabilité du personnel. Mettez en place une politique en faveur des travailleurs âgés en misant sur des emplois de fin de carrière, et sur des aménagements de carrière permettant d'alléger la charge de travail.



SERVICES PUBLICS INDISPENSABLES

Une chose est claire : le gouvernement Arizona ne priorise pas les intérêts des citoyens ordinaires. Jeunes ou âgés, travailleurs, pensionnés, malades ou demandeurs d'emploi : tout le monde est durement touché par les mesures envisagées par le gouvernement. Les mesures d'austérité et les réformes nous touchent tous, mais c'est surtout le secteur public qui est visé.

Les conséquences des économies ne se manifestent pas seulement dans le portefeuille des travailleurs du secteur public ; elles affectent également leurs conditions de travail et se font ressentir directement sur le terrain. Ils sont confrontés à des effectifs réduits, à des missions plus complexes, à des conditions de travail moins attractives ainsi qu'à des investissements insuffisants, voire inexistantes.

Les conséquences sont évidentes : la charge de travail augmente, les missions essentielles sont externalisées et l'expertise se perd. L'externalisation et la privatisation coûtent plus cher, entraînent une dégradation de la qualité des services et les citoyens en sont les victimes : les services de base deviennent moins accessibles et les personnes les plus vulnérables sont laissées de côté.

Pourtant, les services publics sont le trait d'union de notre société. Ils garantissent à chacun un accès égal à des services abordables et de qualité, qu'il s'agisse de la sécurité, des transports, des soins de santé, de l'enseignement ou de bien d'autres domaines. S'attaquer au secteur public, c'est s'attaquer à une société prospère. Les services publics sont indispensables pour ceux et celles qui aspirent à une société chaleureuse, solidaire et bienveillante, où personne n'est laissé pour compte.

CARRIÈRES RALLONGÉES, PENSIONS RÉDUITES, PLUS DE FLEXIBILITÉ

Voilà la devise de ce gouvernement. Quant aux mesures pour rendre le travail soutenable et pour permettre de travailler plus longtemps, silence radio. Et celles et ceux qui ont la malchance de tomber malade sont doublement pénalisés, avec une pension réduite.

La réforme des pensions entraînera des conséquences importantes pour l'ensemble des travailleurs. Parmi les personnes parties à la retraite anticipée en 2022, 16 630 personnes, soit 36 %, auraient dû travailler plus longtemps selon les nouvelles règles.

Le Comité d'étude sur le vieillissement a déjà montré que ce sont principalement les fonctionnaires et les travailleurs qui supporteront le coût de cette réforme, tandis que les travailleurs indépendants en ressentiront à peine les effets. Une réforme devrait pourtant être, à tout le moins, juste et équilibrée. C'est pourquoi le front commun syndical a décidé de saisir la Cour constitutionnelle afin de faire annuler cette inégalité.

INDEXATION EN CENTIMES LES FONCTIONNAIRES PASSENT DEUX FOIS À LA CAISSE

Le plafonnement de l'indexation automatique touchera directement plus de la moitié des agents de l'État. En outre, il implique une diminution des barèmes, même si l'on affirme avec insistance que son application sera d'abord corrigée. Nous introduirons dès lors un recours devant le Conseil d'État contre la circulaire orientant le déploiement du plafonnement dans le secteur public. Nous saisissons également la Cour constitutionnelle contre la loi.

JOURS DE MALADIE

Le système des jours de maladie est aujourd'hui dans le viseur des réformes. Pourtant, être malade n'est pas un choix. Ce système n'est d'ailleurs pas excessif. Il s'agit d'un système juste et nous constatons que de nombreux fonctionnaires arrivent en fin de carrière avec un nombre important de jours de maladie encore disponibles. Cela démontre qu'il n'y a pas d'abus et permet aux personnes réellement malades de disposer d'une réserve nécessaire, plutôt que de les plonger dans l'incertitude après des années d'engagement professionnel.

51,5%

Des gardiens de prison confrontés à la surpopulation carcérale, des chauffeurs de bus contraints de prendre la route avec des véhicules défectueux, du personnel soignant qui dispose à peine du temps nécessaire pour s'occuper des patients, des agents de guichet confrontés à la violence, des magistrats souffrant d'un manque chronique de moyens... Depuis longtemps, le personnel du secteur public signale qu'il lui est difficile de fournir la qualité de service qu'il souhaiterait offrir. Une enquête menée auprès de 7 000 membres du personnel du secteur public révèle que 75 % sont très fiers de leur emploi, mais que 51,5 % pensent changer d'emploi dans les deux ans. Parmi eux, 70 % ont entre 25 et 45 ans. Cette enquête confirme les inquiétudes déjà exprimées par la CSC Services publics. Nous alertons depuis longtemps sur le fait qu'une part importante des connaissances et de l'expertise est perdue dans le secteur, car les jeunes travailleurs bénéficient de meilleures conditions de travail ainsi que d'un plus grand respect dans le secteur privé.



WALLONIE, UN STATUT SOUS PRESSION

Les services publics wallons font face à une série de réformes, dont la contractualisation. Si les travailleurs en subissent directement les conséquences, les citoyens verront eux aussi la qualité des services publics se détériorer.

Soucieuse de garantir un service public de qualité pour chaque citoyen, la CSC Services publics continue de souligner l'importance de services publics solides et performants. Elle plaide également pour la préservation du statut, le renforcement des droits des travailleurs contractuels et le maintien des droits acquis.

LA POLITIQUE ACTUELLE : LA LOI DU PLUS FORT

Le gouvernement wallon a manifestement perdu toute logique. Pendant que les usagers des transports publics en paient le prix, certains projets continuent de bénéficier de subsides. Le FOREM est désormais invité à concentrer ses efforts sur les demandeurs d'emploi présentant un potentiel de travail, ce qui risque d'exclure les personnes les plus vulnérables. En d'autres termes : la survie du plus fort. Est-ce vraiment la société que nous voulons ?



Manon Tambour, Forem

Des dossiers majeurs ont fortement impacté les collègues et le public accompagné. Ces transformations interviennent dans un contexte budgétaire difficile. Nous devons réaliser d'importantes économies alors même que nous remplissons une mission essentielle. Clairement, nous allons devoir faire plus avec moins ! Dans ce contexte, nous restons mobilisés pour défendre les travailleurs concernés et faire entendre leur voix.

NOMINATION STATUTAIRE ? UNIQUEMENT POUR LES FONCTIONS RÉGALIENNES

Le gouvernement souhaite mettre fin aux nominations statutaires pour les agents de l'État. Ce statut sera uniquement accordé aux personnes exerçant une fonction régaliennne. Il met tout en œuvre pour imposer ce principe : poursuite du démantèlement du statut, taux de remplacement de deux départs sur cinq, économies linéaires et nouvelles réformes des services publics fédéraux, sans oublier la privatisation de la surveillance et le durcissement du service minimum au sein des prisons, sans s'attaquer aux problèmes fondamentaux. Le tout avec très peu de concertation et de transparence. L'incertitude règne donc parmi le personnel de la Fonction publique, alors que dans de nombreux services, la situation est déjà extrêmement tendue.



Vincent Gontier, Prison d'Iltrre

Les conditions de travail dans nos prisons sont catastrophiques et ne cessent de se dégrader, alors même que nos établissements assurent une mission essentielle au service de la population. Par ailleurs, les nouvelles règles relatives à nos fins de carrière et à nos pensions ont un impact considérable sur notre avenir, nous contraignant à travailler plus longtemps pour des droits moins avantageux que ceux dont nous bénéficions auparavant.

DÉFIS POUR LES ADMINISTRATIONS LOCALES

Les pouvoirs locaux se retrouvent eux aussi dans la ligne de mire du gouvernement. La limitation dans le temps du chômage pèse lourdement sur les CPAS. Alors qu'on s'attendait à ce qu'environ un tiers des personnes exclues se tournent vers les CPAS, les chiffres observés sont bien plus élevés. Aujourd'hui, 44 % des chômeurs exclus bénéficient déjà d'un revenu d'intégration. Cela représente une charge de travail supplémentaire sans précédent pour les assistants sociaux des CPAS. Autre problème : le système de compensation financière est insuffisant, ce qui contraint les CPAS à supporter eux-mêmes ces coûts additionnels. Et ce, alors que les pouvoirs locaux sont depuis longtemps à la recherche d'économies. Nous continuerons à revendiquer davantage de moyens pour les CPAS.

En Flandre, pour certaines administrations, la privatisation des services publics reste présentée comme la panacée. Des économies sont réalisées dans le secteur des soins de santé, notamment dans les maisons de repos et de soins, les services de nettoyage et d'aides familiales et les crèches communales. L'expérience montre pourtant que ces choix entraînent une dégradation des conditions salariales et de travail du personnel, une diminution de la qualité des services rendus et, souvent, une augmentation de leur coût pour les citoyens.

Par ailleurs, nous constatons de fortes pressions politiques autour de l'accord sectoriel négocié. En contrepartie d'un accord de législation, des mesures de soutien au pouvoir d'achat du personnel avaient été promises et obtenues. Or, certaines autorités refusent aujourd'hui de les appliquer. Il s'agit clairement d'un reniement des engagements pris envers les travailleurs. L'accord sectoriel doit être respecté !

La réorganisation ne peut pas entraîner une réduction des services aux citoyens, des pertes d'emploi ou une détérioration des conditions de travail. Au contraire, elle doit garantir le maintien de services sociaux de qualité et de proximité.

Du côté francophone, une vaste réforme du secteur public local est en préparation sous le nom de « La Locale ». Cette réforme risque de profondément refondre le paysage et les fondements-mêmes des pouvoirs locaux. L'objectif est de renverser le principe actuel en faisant du contrat de travail la norme, au détriment de l'emploi statutaire. Cette réforme annonce ainsi un démantèlement progressif du statut et vise à généraliser les contrats de travail inspirés du secteur privé. Ce basculement aura des conséquences importantes sur le financement des pensions des agents statutaires. En outre, il alourdira encore la charge de la cotisation de responsabilisation, ce qui pèsera davantage sur les finances des pouvoirs locaux.

Les projets de coopération, de mutualisation des services et/ou de fusion entre communes et CPAS auront également un impact majeur sur les politiques sociales au niveau local. Par ailleurs, la réforme du paysage hospitalier en Wallonie et à Bruxelles nous inquiète. En effet, elle comporte un risque réel de privatisation de pans entiers des établissements publics de soins et des services de santé. Enfin, la réforme des aides à la promotion de l'emploi (APE), qui soutiennent l'accès à l'emploi et le maintien en activité de nombreux travailleurs, ainsi que la suppression ou la réduction des subventions régionales, pèseront lourdement sur les finances des pouvoirs locaux. Ces subsides sont en effet essentiels au maintien du niveau d'emploi dans le secteur public local wallon. À terme, leur remise en cause pourrait donc entraîner des pertes d'emplois.



LA SÉCURITÉ, GRANDE OUBLIÉE DES PRIORITÉS POLITIQUES

Les services d'incendie sous le feu des réformes

Alors que les effets de la précédente réforme des services d'incendie se font encore ressentir, les corps de pompiers sont une nouvelle fois la cible de ce gouvernement. Une réforme « 2.0 » qui n'accorde aucune place à la reconnaissance du personnel et qui met l'accent surtout sur le rendement et l'efficacité financière. La question est évidemment de savoir si ces objectifs doivent primer sur la sécurité de la population et des sapeurs-pompiers. Pour nous, la réponse est clairement non.



Marc Garin, Zone de Secours Hainaut Centre

On ne peut pas continuer à exiger toujours plus des pompiers avec toujours moins de moyens. Les équipes sont fatiguées, les effectifs insuffisants et la reconnaissance du métier reste trop faible. La sécurité de la population mérite des décisions fondées sur l'expérience du terrain, pas uniquement sur des logiques de gestion ou des impératifs politiques.

SOINS DE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE À LA CROISÉE DES CHEMINS

Dans les secteurs fédéraux des soins de santé, des moyens sont actuellement prévus pour conclure un nouvel accord social en 2028 et 2029. Ces budgets doivent être financés par la norme de croissance des dépenses de santé. Or, celle-ci est à nouveau menacée par les projets d'économies du gouvernement. Nous exigeons que les moyens annoncés soient intégralement maintenus et puissent être mobilisés plus rapidement. Les pénuries de personnel atteignent des niveaux records et les listes d'attente continuent de s'allonger. Nous ne réclamons ni davantage de flexibilité, ni plus d'emplois étudiants ou de flexi-jobs. Nous demandons des investissements structurels : davantage de personnel et de sécurité d'emploi, un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, ainsi qu'une plus grande reconnaissance pour l'ensemble des travailleurs des secteurs des soins et du bien-être.

NOTRE CAPITALE SOUS TENSION

Notre capitale est, elle aussi, sous haute tension. Le gouvernement bruxellois entend réaliser d'importantes économies en imposant un gel des recrutements, des fusions administratives et en réduisant les subventions. Dans une ville marquée par la précarité, les inégalités et une forte pression sur les services publics, rien ne garantit que ces mesures répondent aux véritables priorités de la population. En outre, le statut des fonctionnaires régionaux est visé avec notamment la perte de jours de congé et un gel salarial après 29 années de service. C'en est trop. La CSC Services publics s'opposera à ce recul et continuera à plaider en faveur de la sécurité juridique, de la transparence et de perspectives claires pour l'ensemble des collaborateurs. Un principe demeure toutefois non négociable : aucun licenciement sec.

Du matériel : oui. Du personnel : non.

La Défense connaît une modernisation importante de ses équipements. Certes, les investissements ont augmenté ces dernières années, mais après 30 ans de restrictions budgétaires, un vaste renouvellement du matériel était devenu indispensable. Malheureusement, seule une très faible part de ces investissements est consacrée au personnel, qui doit en outre faire face au relèvement de l'âge de la pension.

Réformes de la police

La réforme de la Police fédérale se résume aujourd'hui à une redéfinition de la structure de commandement, décidée sans véritable prise en compte du personnel concerné. Le personnel de la Police fédérale ne peut pas subir de conséquences sur sa vie familiale en raison de changements d'affectation. De même, la fusion des zones bruxelloises ne peut entraîner de pertes financières pour les travailleurs qui souhaiteront changer de fonction après la réforme. Cela ne pourra se faire qu'à trois conditions : une véritable concertation sociale, une analyse d'impact approfondie et un calendrier réaliste.

DES ÉCONOMIES QUI INQUIÈTENT À LETEC ET À LA STIB

Les travailleurs font face à des mesures d'économies et à des réformes qui suscitent de fortes inquiétudes. À LETEC, plusieurs mesures préoccupent le personnel : réformes des pensions, flexibilisation accrue du travail, renforcement des contrôles en matière d'absentéisme pour maladie et restrictions envisagées du droit de grève. A cela s'ajoute un objectif d'économies de 20 millions d'euros imposé à l'OTW d'ici 2029. À la STIB, l'effort demandé est encore plus important avec 52 millions d'euros d'économies, dont 32 millions sur la masse salariale, ainsi qu'un gel des engagements. Ces choix risquent d'accentuer la pression sur les équipes, de dégrader les conditions de travail et de fragiliser l'emploi et les acquis sociaux.

Au-delà de l'impact sur les travailleurs, les conséquences pour les usagers sont évidentes. Moins de personnel et moins de moyens affecteront la qualité du service public, alors que les besoins en mobilité restent importants. Tout en privilégiant la concertation sociale, la CSC rappelle que celle-ci doit être réelle et que les travailleurs ne peuvent pas être les seuls à supporter le coût des décisions politiques et budgétaires.



Nabil Allami, CPAS Bruxelles-Ville

L'une des difficultés majeures réside dans le fait que le gouvernement demande aujourd'hui au CPAS bruxellois d'assumer une mission qui relève historiquement d'Actiris.

Des services publics solides

La CSC Services publics continue de souligner l'importance :

- de services publics solides et de qualité, garantissant un service accessible à chaque citoyen ;
- de bonnes conditions de travail, de travail faisable et d'investissements suffisants dans le personnel ;
- du renforcement des droits des agents contractuels.